

Les orientations données par E. Macron aux différents ministères ne laissent planer aucun doute sur les choix libéraux du gouvernement. Alors que les 2 % les plus riches seront les principaux bénéficiaires de la politique fiscale, l'effort budgétaire portera encore davantage sur les salariés et les retraités. Dans la Fonction Publique, les agents subissent de plus le retour du jour de carence dès ce mois de janvier, l'augmentation sans compensation des cotisations retraites et s'apprêtent à faire face à des suppressions massives d'emplois mise en musique par le comité « CAP22 ». Le second degré en fait déjà l'amère expérience avec 2600 emplois de stagiaires en moins. Enfin, la politique envers les migrants est marquée du sceau de la répression, et rompt avec les principes élémentaires de solidarité. L'ensemble de ces projets et réformes vise bien à une transformation en profondeur de notre modèle social en accroissant les inégalités.

Dans l'éducation, le rythme effréné des réformes et les méthodes employées combinées à une certaine habileté médiatique masquent l'absence de réelle concertation et la politique du fait accompli. La mise en œuvre au forceps dans les lycées de Parcoursup alors que la loi instaurant des modes d'accès sélectifs à l'université n'est même pas votée, en est la triste illustration. De même le dispositif "devoirs faits" dans les collèges relève davantage du bricolage et de l'affichage médiatique que d'un projet éducatif cohérent. Après les errements de la réforme du collège, les élèves et les familles n'avaient pas davantage besoin d'un énième changement, ni pour l'évaluation ni pour le DNB...

Alors que l'action éducative requiert ambition et durée, ces dernières années ont vu s'empiler au gré de chaque changement de ministre des annonces nouvelles, sans aucun bilan des précédentes mesures. Le SNES-FSU dénonce cette incohérence et la mise sous tension des équipes de vie scolaire devenues variables d'ajustement de dispositifs multiples. C'est pourquoi, nous condamnons l'absence de création de postes CPE au budget 2018, qui s'accompagne d'une baisse de 50 postes au concours externe, pourtant pas déficitaire de candidats. Le SNES-FSU rappelle sa revendication d'un CPE pour 250 élèves, pour un suivi et un encadrement des élèves à la hauteur des ambitions éducatives qui doivent être celles du service public d'éducation. Ces recrutements permettraient de pourvoir les postes restés vacants, d'assurer les suppléances avec un vivier suffisant de remplaçants titulaires et de répondre aux besoins éducatifs manifestes dans les établissements.

Dans ce contexte budgétaire contraint, la rentrée 2018 sera marquée par une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et d'exercice des personnels. Dans l'académie, pas moins de 87 postes d'enseignants sont ainsi « retirés » dans le second degré qui ne connaît pourtant qu'une bien modeste baisse démographique. Plus inquiétant pour ce que cela présage de la future réforme, alors que les effectifs augmentent eux de 47 élèves, ce sont 29 postes qui sont supprimés dans les lycées, contractant encore davantage des DGH déjà exsangues. Déplorant qu'aucun moyen supplémentaire de CPE ne vienne améliorer les conditions d'accueil des élèves de l'académie, le SNES-FSU réaffirme son opposition aux redéploiements entre lycées et collèges. Alors que le CTA ne prévoit aucune mesure de retrait pour les emplois de CPE, il restera très attentif au maintien de tous les postes implantés dans l'académie, au cas où les suppressions d'établissement projetées par une autorité départementale seraient adoptées.

Cette CAPA se déroule dans un cadre transitoire de mise en œuvre du PPCR qui témoigne du manque d'anticipation de l'administration centrale et de la publication tardive de textes réglementaires pourtant actés fin 2016. Au-delà de cet aspect technique, nous dénonçons le report des mesures de revalorisation prévues au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et exigeons le respect des engagements pris. Nous déplorons aussi que les conditions d'accès à la classe exceptionnelle ne permettent pas d'offrir une perspective de débouché de carrière pour tous les personnels comme ce devrait être le cas.